



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 juillet 2024  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dix-neuvième session

Point 71 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Promotion et protection des droits humains : application des instruments relatifs aux droits humains

## Rapport du Comité des droits économiques, sociaux et culturels

### Note du Secrétariat

1. Aux paragraphes 2 et 3 de sa résolution [77/210](#), adoptée le 15 décembre 2022, l'Assemblée générale a pris note avec satisfaction des rapports annuels que les organes conventionnels des droits de l'homme lui ont présentés et a invité les présidences de ces organes à prendre la parole et à dialoguer avec elle à ses soixante-dix-huitième et soixante-dix-neuvième sessions.
2. Publié sous la cote [E/2024/22](#), le rapport annuel du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, qui contient des informations relatives aux soixante-treizième et soixante-quatorzième sessions du Comité, a été présenté au Conseil économique et social le 5 juin 2024. Le Secrétariat a donc l'honneur de renvoyer l'Assemblée générale à ce rapport.

---

\* [A/79/150](#).

